

# La Commission royale souhaite que les zones d'événements fixes de Bruxelles soient éloignées des parcs et des habitations

Bruzz - Emmanuel Vanbrussel - 06/04/2024

<https://www.bruzz.be/actua/samenleving/koninklijke-commissie-wil-vaste-brusselse-evenementenzone-weg-van-parken-en>

traduction libre avec DeepL.com

La Commission royale, organe consultatif sur le patrimoine bâti, demande la création d'une zone événementielle permanente à Bruxelles à l'approche des élections afin de soulager les parcs.

Dans son mémorandum électoral, la Commission Royale des Monuments et des Sites (CMLS) recommande au prochain gouvernement bruxellois de "soulager les parcs historiques et les espaces verts en créant une zone événementielle et récréative en Région bruxelloise pour accueillir de grandes fêtes, des événements culturels et des cérémonies, et ce sur un terrain déjà pavé et à l'écart des habitations".

Cela permettrait d'adapter l'utilisation des parcs historiques "à leurs spécificités et de privilégier leurs fonctions initiales, telles que la promenade, la récréation douce et la tranquillité, par rapport à l'événementiel".

L'organe consultatif fait cette proposition après avoir constaté que "les parcs à valeur patrimoniale sont soumis à la pression d'un nombre et d'une ampleur croissants d'événements qui causent des dommages irréparables à la faune et à la flore par le pavage du sol, le bruit et la pollution lumineuse".

## **Le parc d'Ossegem**

Le parc Ossegem, situé à l'Atomium, a fait l'objet d'une attention particulière à cet égard au cours de la dernière saison des festivals. Les festivals Couleur Café (70 000 visiteurs), CORE (40 000 visiteurs) et le festival Brosella, de moindre envergure, s'y sont déroulés.

Après les deux premiers événements, la paysagiste Ann Voets, vice-présidente de la Commission royale, a constaté sur place que "la faune et la flore sont incroyablement repoussées" par les festivals.

Cathy Allaert, de Laken, qui s'est jointe aux habitants du quartier pour s'opposer aux nuisances sonores des festivals dans le parc d'Ossegem, a également souligné l'aspect social.

"Les festivals privatisent un week-end entier d'espace public, alors que pour de nombreuses familles du quartier, les parcs sont importants pour prendre l'air avec les enfants. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un quartier socialement défavorisé avec des appartements densément peuplés".

Selon elle, certains habitants du quartier envisagent d'entamer des poursuites judiciaires contre les éventuelles nuisances sonores causées par Couleur Café, qui se tiendra dans le parc d'Ossegem entre le 28 et le 30 juin.

Elle a réagi très positivement à la proposition de la Commission royale. Par ailleurs, cette commissaire de police à la retraite se lance dans la politique - en tant que tête de liste du petit parti Belgian Union-Union Belge B.U.B - parce qu'elle n'avait jusqu'à présent que très peu d'audience auprès des politiciens.

### **Ecoteam**

Personne chez les organisateurs de Couleur Café n'était disponible dans l'immédiat pour commenter la proposition du mémorandum. Le festival s'est déroulé aux Halles de Schaerbeek de 1994 à 2016, avant d'être transféré à Thurn et Taxis.

En raison de travaux de construction, la plaine du Heysel et le parc d'Ossegem, situé à proximité, sont entrés en ligne de compte en 2017. Une "équipe écologique" tente chaque année de limiter les nuisances pour la nature.

Tomorrowland, l'organisation à l'origine des festivals CORE, se contente de dire qu'elle "n'a actuellement aucun événement prévu à Bruxelles". Le CORE ne sera organisé qu'à l'étranger cette année, comme cela a été annoncé à l'automne dernier.

### **Exemples**

À quoi pourrait ressembler cette zone événementielle permanente et où devrait-elle être située ? La Commission royale elle-même déclare qu'elle "ne propose pas de zones spécifiques", mais propose quelques exemples nationaux et internationaux : Spoor Oost à Anvers, où se déroulera bientôt le Sinksenfoor, Tempelhofer Feld à côté de l'ancien aéroport de Berlin et les Nefs à Nantes. Ce dernier site rappelle beaucoup celui de Thurn & Taxis à Bruxelles.

"Nous invitons le futur gouvernement bruxellois à rechercher un site déjà scellé, situé à une distance suffisante des habitations, qui pourrait devenir une zone polyvalente pour l'accueil de grandes fêtes, d'événements culturels et de cérémonies", indique l'organe consultatif.

M. Allaert voit des possibilités dans le port de Bruxelles et dans les anciennes zones industrielles le long du canal. "Cela ne doit pas se limiter à une zone pavée pour les festivals. On pourrait y regrouper un large éventail de formations et d'activités culturelles, créant ainsi une nouvelle attraction culturelle à l'écart des parcs et des zones résidentielles."